Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 045-214503245-20260916-2026AG045-DE

ARRONDISSEMENT D'ORLEANS
CANTON DE ST-JEAN LE BLANC
COMMUNE DE TIGY

TRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2026

En exercice :	18
Présents :	16
Votants :	18

L'an deux mil vingt-six, le seize septembre, à dix-neuf heures quarante-cinq,
le Conseil Municipal de la commune de TIGY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la Présidence de Fréderic JOVÉ, Maire.

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Présents : Fréderic JOVÉ, Marie-Agnès TOUZEAU, Sylvain ROUTIER, Luc LANGÉ, Philippe COURTEMANCHE, Thierry POMMIER, Stéphane BOURG, Valérie COSSON, Lætitia TERRIER, Mickaël POINT, David POULIN, Ingrid COCO, Céline FOSSÉ, Pamela DESCHAMPS, Gaëlle CAPDEQUI-RUIZ, Kevin GAUTIER-BEGUE

Absents représentés : Marie-Françoise STEPAN donne pouvoir à Laetitia TERRIER
Catherine GIARD-PASQUIER donne pouvoir à Marie-Agnès TOUZEAU

Secrétaire de séance : Luc LANGÉ

Délibération 2026-AG- 045
PHARMACIE
Convention d'implantation de l'enseigne

Rapporteur : Fréderic JOVÉ

M. le Maire, rapporte au Conseil Municipal le contenu de la convention à passer avec la Pharmacie de Tigy.
Il rappelle qu'à la suite du déménagement de la pharmacie, il est nécessaire d'établir une signalétique adaptée et que dans ce but, il a été décidé de permettre l'implantation d'une signalisation sur un terrain communal.
Il précise que toutes les charges relatives aux travaux seront supportées par les propriétaires de la pharmacie.
Il propose au conseil Municipal d'appliquer une gratuité à cette mise à disposition en considérant l'intérêt local que représente une signalisation de bonne qualité pour ce type d'activité.
Il précise enfin que la convention de mise à disposition sera conclue pour une durée de 10 ans renouvelée par tacite reconduction par périodes de mêmes durées sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un terrain communal pour l'installation d'une enseigne de pharmacie.

Signé électroniquement par : Luc LANGE
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Tigy - Secrétaire de séance 2

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 045-214503245-20260916-2026AG045-DE

Signé électroniquement par : Frédéric JOVE
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Tigy - Maire